

Conférence sanitaire sur la situation et l'organisation de la médecine en Algérie

Une conférence sur la situation sanitaire et l'organisation de la santé en Algérie s'est tenue récemment à Paris, à l'initiative de la Commission médicale de l'Association d'Amitié, Solidarité franco-algérienne, et sous la présidence de notre ami le docteur Paul Court.

Le docteur J. M. Krivine rappela d'abord les principales activités de la Commission médicale de l'A.S.F.A. qui groupe médecins, étudiants en médecine et membres des professions paramédicales :

- formation des responsables sanitaires ruraux ;
- participation à l'élaboration de l'école de Médéa ;
- réception et prise en charge de stagiaires-anesthésistes à Paris ;
- relations avec le bureau de l'Aide non gouvernementale à Alger, pour l'orientation optimum des candidats à un travail dans le secteur sanitaire.

Puis, le docteur Memmeri, délégué du ministère des Affaires sociales d'Algérie, brossa à grands traits le tableau de la situation sanitaire en 1964, qui reste sérieuse (grand nombre de tuberculoses, d'avitaminoses, de trachomes, etc.).

Cette situation s'est cependant très notablement améliorée par rapport au second semestre de 1962 (par exemple, le nombre de médecins qui était alors de 600 pour toute l'Algérie, est passé à 1.319, dont 285 algériens et 1.034 étrangers). Mais les responsables sanitaires algériens se sont penchés sur ce problème avec la volonté farouche d'en sortir à moyen terme, en se fondant sur les principes suivants :

1°) Orientation prioritaire de la médecine vers la prévention et l'éducation sanitaire des masses (en particulier en milieu féminin et en milieu scolaire) ;

2°) Formation de techniciens sanitaires en 3 ans, susceptibles de rendre des services rapidement en pratique médicale courante et dans les domaines indiqués ci-dessus (école de Médéa) ;

3°) Formation aussi nombreuse que possible d'auxiliaires médicaux (infirmiers, infirmières, aides soignantes, responsables sanitaires ruraux, secouristes) ;

4°) L'Organisation sanitaire de base est la circonscription rurale, comportant un Centre de Santé (avec médecin ou technicien sanitaire), une maternité (avec sage-femme ou aide sage-femme).

La circonscription est subdivisée en secteurs dont la responsabilité est confiée à un infirmier. Elle peut elle-même diriger les malades importants sur l'hôpital départemental.

Cette Organisation vise à pallier l'inégalité qui a toujours existé au détriment du secteur rural et réaliser dans un délai moyen une densité médicale de 1 médecin pour 5.000 habitants (France : 1 médecin pour 1.000 habitants). En attendant le recrutement régulier des médecins de circonscription, il est envisagé un Service civil obligatoire qui toucherait les jeunes médecins algériens.

Les chantiers de volontaires de l'été 1964

De nombreuses possibilités de travail volontaire se présentent cet été pour les étudiants en fin de scolarité (médecins, pharmaciens, dentistes, infirmiers, laborantines, sages-femmes, manipulateurs, secrétaires, etc.) ; en particulier, la Commission médicale de l'A.S.F.A. organise le recrutement pour l'encadrement sanitaire des chantiers de volontaires internationaux qui participeront à l'aménagement de la région du barrage d'Oued-Fodda, près d'Orléansville. Outre la surveillance sanitaire des participants, il est prévu une participation aux activités normales de la circonscription sanitaire correspondante, ainsi que la formation de secouristes et d'hygiénistes ruraux.

D'autre part, sont également organisés : des remplacements à l'Hôpital-école de Médéa ; une formation de moniteurs algériens (hygiénistes et secouristes) à Skikda (ex-Philippeville).

Pour inscription et renseignements, prière de s'adresser au secrétariat de la Commission médicale de l'A.S.F.A., 41, rue de Leningrad, Paris (8^e).